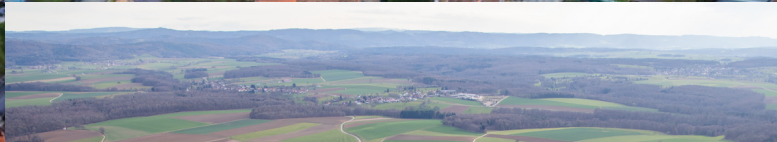


S'Besler Blätt'la

3

Le bulletin d'informations de la commune de Bisel



Les vues aériennes de Bisel de Tristan Vuano, photographe aérien

L'ordre du jour retenu est le suivant :

Désignation d'un secrétaire de séance (Edouard Riff)

Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 13 mars 2023

1. Approbation du compte financier unique 2022 : reporté

Il remplace le compte administratif (compte du maire) et le compte de gestion (compte du comptable public)

	Fonctionnement		Investissement	Total
Recettes	646 672,18		162 913,07	809 585,25
Dépenses	577 077,10		218 445,70	795 522,80
Résultats de l'année 2022	A 69 595,08		C -55 532,63	14 062,45
Résultats de clôture 2021	B 274 759,69		D 210 717,91	485 477,60
Résultats de clôture 2022	A+B 344 354,77		D-C 155 185,28	
Restes à réaliser			E 58 044,63	
Excédent de financement			(D-C)-E 97 140,65	

2. Le conseil approuve l'affectation du résultat 2022 Unanimité

Le compte administratif laisse apparaître :

Un excédent de fonctionnement de 69 595,08 € (A), et un excédent reporté de 274 759,69 € (B).

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de 344 354,77 € (C).

Le compte administratif laisse aussi apparaître :

Un excédent d'investissement de 155 185,28 € (D-C) et un déficit des restes à réaliser de 58 044,63 € (E) soit un excédent de financement de 97 140,65 € ((D-C)-E).

Le conseil décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/2022 : 344 354,77

Résultat reporté en fonctionnement : 344 354,77

Résultat reporté en investissement : 155 185,28

3. Le conseil fixe les taux des taxes directes locales pour l'exercice 2023 Unanimité

	Bases 2022	Taux 2023	Bases 2023		Produits 2023	Taux votés 2023	Produits attendus
Taxe foncière bâtie (TFB)	475 687	27,06	520 200		140 766	27,06	140 766
Taxe foncière non bâtie (TFNB)	34 020	66,42	36 500		24 243	66,42	24 243
Taxe d'habitation (TH)	21 892	21,67	23 446		5 081	21,67	5 081

Les taux communaux ne changent pas, mais les bases nationales augmentent de 7,1%

4. Le conseil vote les subventions aux associations pour l'année 2023 Unanimité

Voir tableau page suivante

5. Le conseil approuve l'affectation des dépenses aux comptes 623 et 625 Unanimité

Voir page suivante

6. Le conseil vote le budget primitif 2023 Unanimité

	Fonctionnement	Investissements
Dépenses	837 284,62	425 741,20
Recettes	837 284,62	425 741,20

7. Le conseil adopte le contrat de territoire Sud Alsace avec la Collectivité Européenne d'Alsace

La signature de ce contrat permettra de demander les subventions à la CEA. Unanimité

8. Le conseil accepte un chèque Unanimité

Il s'agit du remboursement Groupama pour la réparation du lampadaire devant l'église.

9. Le conseil valide la nouvelle composition de l'association Saint Colombar Unanimité

M. Dominique Grimler d'Hirsingue remplace M. Pascal Breniaux de Dannemarie.

623 « Publicité, publications, relations publiques »

- Présents offerts à l'occasion de divers évènements,
 - Cadeaux de Noël aux aînés du village,
 - Grands anniversaires, anniversaires,
 - Cartes de vœux et d'anniversaires pour les habitants,
 - Cadeaux à remettre lors de mariages civils,
 - Trophées et médailles.
 - Gerbes en cas de décès d'une personne ayant œuvré pour la collectivité,
 - Frais de repas d'affaires ou de mission,
 - Articles funéraires à l'occasion du décès d'un agent ou élu communal.
 - Les gerbes déposées lors des cérémonie.
 - Diverses fêtes.
 - Fêtes patronales,
 - Achat de spectacle non refacturé au public,
 - Cartes postales
- Compte 625 « Réceptions »**
- Repas des aînés.
 - Repas des gendarmes (prévention routière).
 - Réception de Nouvel An.
 - Vernissages, inaugurations, dédicaces.
 - Cadeau et vin d'honneur pour départ en retraite (élus, agent).
 - Repas du conseil municipal.



SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS		
ASSOCIATIONS	2022	2023
AFM Téléthon	35,00 €	35,00 €
Aide aux Personnes Agées (APALIB)	250,00 €	250,00 €
Amicale des donneurs de sang	200,00 €	200,00 €
Amicale «La Vaillante»	200,00 €	200,00 €
Artisans et commerçants de la Largue	50,00 €	50,00 €
Association Aikido Bisel	300,00 €	300,00 €
Caritas	100,00 €	100,00 €
Chiens guide d'aveugles	50,00 €	50,00 €
Chorale Sainte Cécile	200,00 €	200,00 €
Club Vosgien	200,00 €	200,00 €
Comité de Gestion MPT	1 000,00 €	1 000,00 €
Comité de Rénovation Eglise	200,00 €	200,00 €
Croix Rouge Française	100,00 €	100,00 €
Delta Revie	50,00 €	50,00 €
FC Bisel	1 930,00 €	1 930,00 €
FNACA	50,00 €	50,00 €
F. Armée du Salut Sepwal		200,00 €
Judokas Bisel	1 000,00 €	1 000,00 €
Judokas Bisel licenciés	250,00 €	250,00 €
Le rêve d'Alexia	100,00 €	100,00 €
Les Amis de Luppach	100,00 €	100,00 €
Mieux Vivre à Saint Morand	100,00 €	100,00 €
Prévention Routière	35,00 €	35,00 €
Souvenir Français	50,00 €	50,00 €

Travaux et investissements
Les priorités retenues pour 2023 sont:

- Amélioration de la forêt.
- Rénovation et agencement des bâtiments publics.
- Rénovation de la voirie et de l'éclairage public.
- Actions dans le cadre de "Commune verte" .
- Préparation du projet Rénovation mairie 2024.

Eglise: escalier, rampe d'accès, cheminée	25 000,00 €
Forêt: plan relance et rebond:	40 500 €
Forêt: travaux, entretien, charges ONF	100 000 €
Plantations arbres et haies au plateau sportif	2 000,00 €
Voierie: point à temps et rue des vergers	55 000 €
Regards, tabourets syphons	5 000,00 €
Eclairage public: 2ème tranche leds	14 000,00 €
Chemin du Patrimoine	10 500,00 €
Remplacement fenêtres MPT	5 800,00 €
Système alarme MPT	1 700,00 €
Honoraires architecte projet mairie	13 500,00 €
Mobilier mairie (chaises et fauteuils)	7 000,00 €
Informatique mairie	4 000,00 €
Reliure et rénovation registres	1 500,00 €
Remorque atelier communal	2 000,00 €



Autres informations

*Pylône de téléphonie:

Un technicien d'Enedis est venu sur place pour programmer l'alimentation électrique du pylône.

*Sécurité du stade

La commission de contrôle demande qu'au 30 juin, le terrain de football soit mis aux normes. Les mains courantes devront être séparées de 2,50m des limites du terrain.

**C'est une nouveauté 2023. Depuis le 1er janvier et jusqu'au 30 juin, tous les propriétaires sont dans l'obligation de déclarer en ligne, sur impots.gouv.fr, l'état actuel d'occupation de leur(s) bien(s) immobilier(s) à usage d'habitation (particuliers et entreprises).*

**Entre le 2 et le 17 juin, dans le cadre de l'inspection des lignes électriques d'Enedis, un hélicoptère survolera la commune à basse altitude.*

Réunion du syndicat intercommunal des affaires scolaires de la vallée de la Largue du 22 mars 2023

Le budget de fonctionnement 2022 comprend 415 859,96 € en dépenses et 558 587,56 € en recettes.

Le budget d'investissement 2022 comprend 58 470,92 € en dépense et 71 630,00 € en recettes.

Le budget de fonctionnement 2023 comprend 407 097,70€ en dépenses et 407 097,70 € en recettes.

Le budget d'investissement 2023 comprend 123 886,78 € en dépense et 123 886,78 € en recettes.

la participation de la commune (financée par la Comcom) s'élève à 6 935,65 € euros pour 22 élèves.

La participation de la commune pour 2 élèves bilingues s'élève à 2 980,39 €.



11 avril: réunion du syndicat intercommunal scolaire

12 avril: réunion budget des brigades vertes

13 avril: bureau Comcom

14 avril: réunion Epage

17 avril: réunion de la commission "Chemin du Patrimoine"

21 avril: sortie astronomie

24 avril: conseil municipal

13 mai: journée citoyenne

Inscriptions: Edouard Riff 0608268919 ou riff.ed@orange.fr ou mairie 0389256055 ou mairie@bisel.fr

**Sortie Astronomie du
vendredi 21 avril avec
Denis Grienberger**

-Rendez-vous: 23h au multistade derrière le terrain de foot

-Matériel: lampe frontale avec mode rouge (si vous avez), jumelles, télescope, chaise de camping avec accoudoir, habits chauds, boissons chaudes.

Programme: trouver l'étoile polaire, reconnaître les principales constellations, trouver les planètes visibles, se promener avec les jumelles à travers la voie lactée et essayer de repérer quelques galaxies.

